

MARS - AVRIL - MAI 2022



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

SECNSA
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



BULLETTIN

TRIMESTRIEL DU SAP

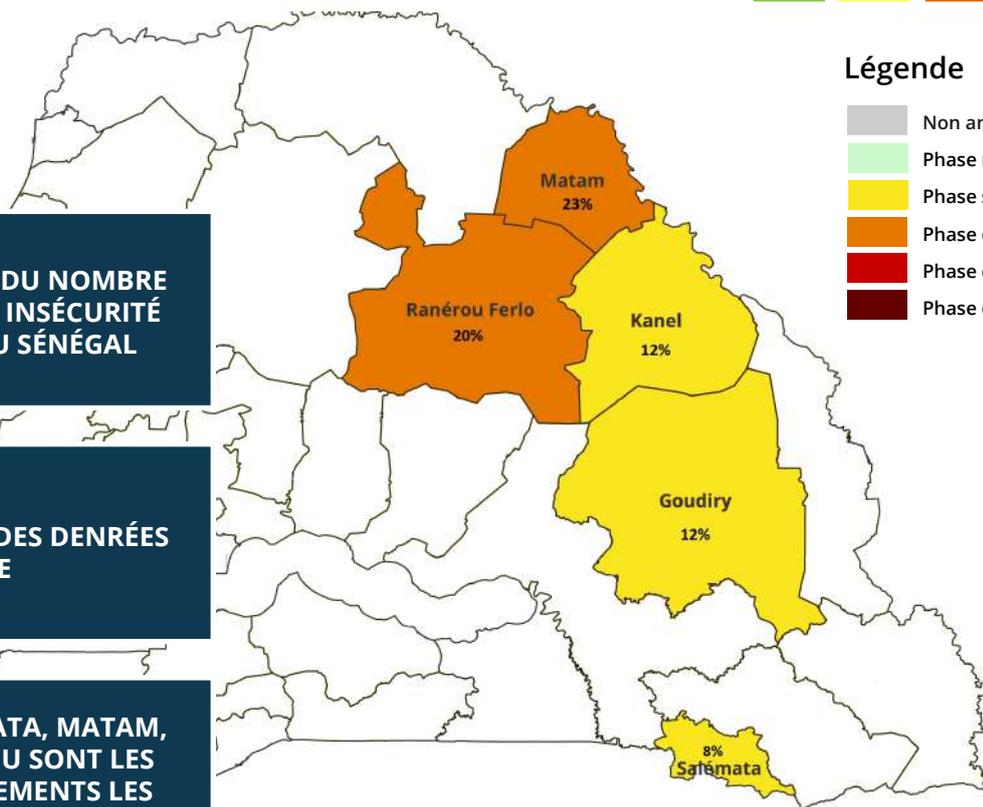


Analyse nationale du Cadre Harmonisé
Départements comportants le plus de personnes en insécurité alimentaire sévère
Mars - Mai 2022

CADRE HARMONISE

Légende

- Non analysé
- Phase minimale
- Phase sous - pression
- Phase de crise
- Phase d'urgence
- Phase de famine



• AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL

• HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES DE BASE

• GOUDIRY, SALÉMATA, MATAM, KANEL ET RANÉROU SONT LES CINQ (05) DÉPARTEMENTS LES PLUS EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

0 75 150 km

SECNSA

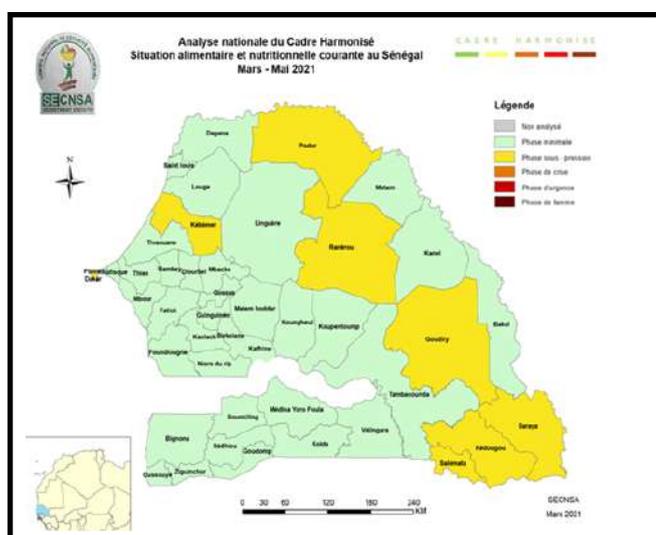
SOMMAIRE

1. SITUATION ALIMENTAIRE EN PÉRIODE COURANTE MARS-AVRIL-MAI	
ISSUE DE L'ANALYSE DU CADRE HARMONISÉ	2
1.1. Prévalence de l'insécurité alimentaire	4
1.2. Les raisons de l'insécurité alimentaire	4
1.2.1. Dégradation de la consommation alimentaire	4
1.2.1.1. Déficit de survie	4
1.2.1.2. Déficit de protection des moyens d'existence	5
1.3. Dégradation de la consommation alimentaire	6
1.4. Adoption de stratégies d'adaptation négatives	7
2. SITUATION DU MARCHÉ	9
2.1. Approvisionnement	9
2.2. Hausse des prix des denrées de base	9
3. DÉGRADATION DE LA SITUATION PASTORALE	10
4. RECOMMANDATIONS	11

1. SITUATION ALIMENTAIRE EN PÉRIODE COURANTE MARS-AVRIL-MAI ISSUE DE L'ANALYSE DU CADRE HARMONISÉ

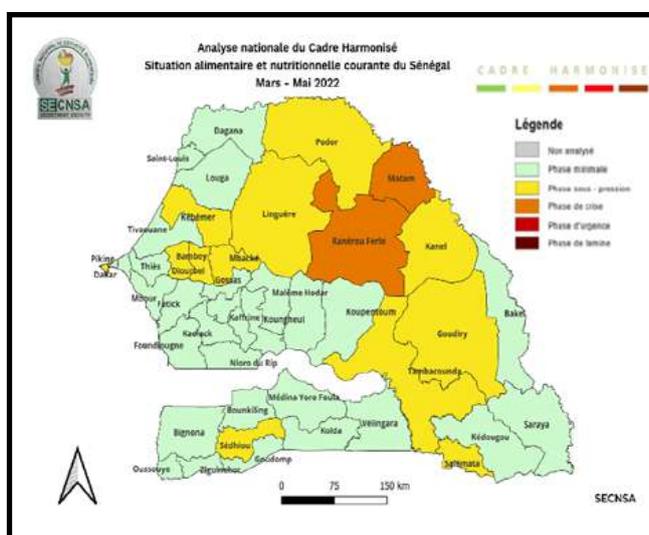
La situation alimentaire au Sénégal en période courante (mars-avril-mai) s'est dégradée avec un taux de prévalence de l'insécurité alimentaire en hausse de 4% par rapport à la même période de l'année dernière.

Le nombre de département en phase sous pression connaît aussi une augmentation, passant de sept (07) à treize (13) (cf. carte 2). On remarque également deux départements (Matam et Ranérou) en crise, ce qui n'était pas le cas en mars 2021 (cf. carte 1).



Carte 1 : Situation courante, mars-mai 2021

Source : SE-CNSA, résultats CH mars 2021

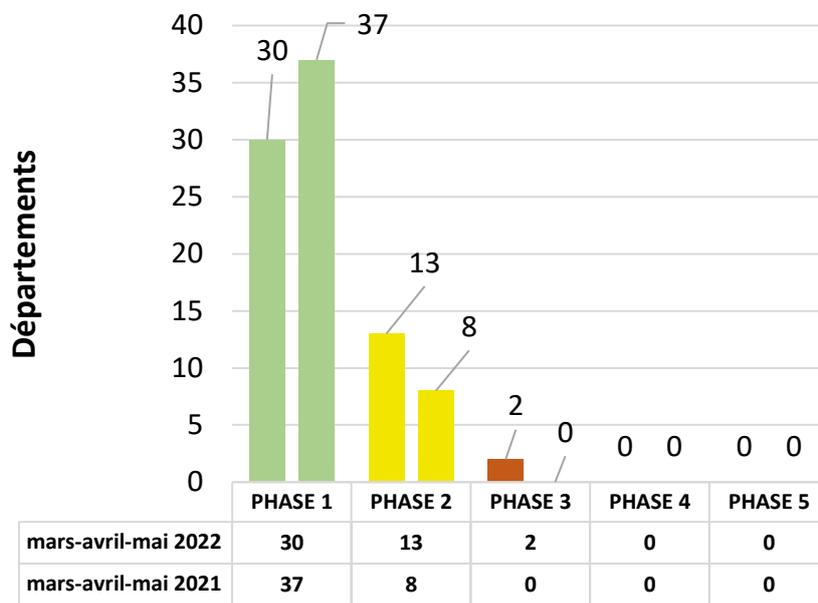


Carte 2 : Situation projetée, mars-mai 2022

Source : SE-CNSA, résultats CH mars 2022

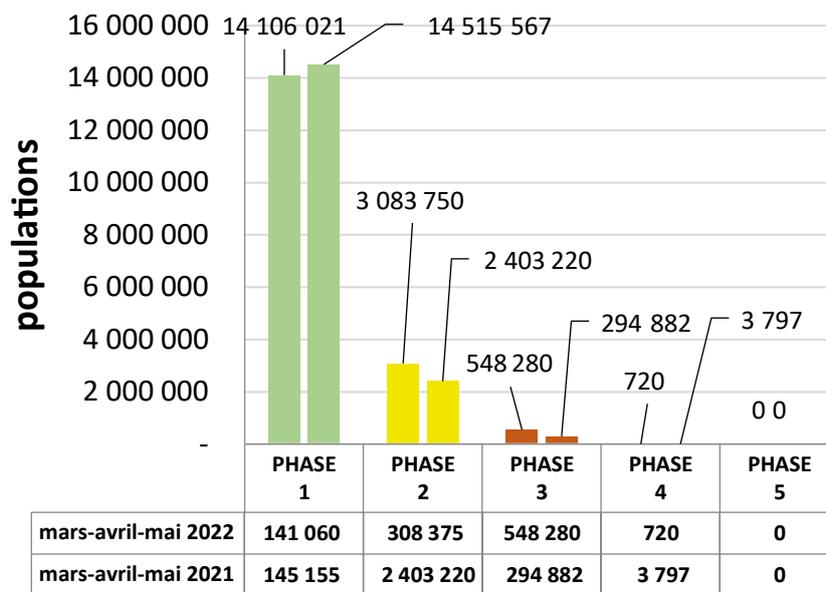
La population en insécurité alimentaire a également connu une hausse significative, entre mars 2021 et mars 2022. Le nombre de personnes en phase sous pression est passé de 2 403 220 à 3 083 750, soit une hausse de 680 530 personnes. La population en phase crise à pire (phase 3 à 5) s'élève à 549 000 personnes, contre 298 679 personnes, soit une augmentation de plus de 83% (cf. figure 2).

Figure 1 : Comparaison des départements entre les deux situations



Source : SE-CNSA, résultats CH mars 2022

Figure 2 : Comparaison des populations entre les deux situations



Source : SE-CNSA, résultats CH mars 2022

1.1. PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La prévalence de l'insécurité alimentaire au Sénégal, mesurée sur la base des résultats du CH du mois de mars 2022, est de 20% (population en phase sous pression, crise et urgence), contre 16% à la même période de l'année passée, soit une hausse de 4%. Cette situation au niveau national, cache des disparités. En effet, l'insécurité alimentaire est plus sévère dans les départements de Matam (23%), Ranérou (20%), Kanel et Goudiry (12%) et Salémata (8%).

La dégradation de la consommation alimentaire et de la situation pastorale, l'adoption de stratégies négatives basées sur les moyens d'existence et la hausse sur les prix des denrées de base, sont les raisons expliquant cette situation.

1.2. LES RAISONS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1.2.1. DÉGRADATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

1.2.1.1. DÉFICIT DE SURVIE

Des déficits de survie (DS) et de protection des moyens d'existence (DPME) ont été notés chez les catégories de ménages très pauvres (TP) et pauvres (P), dans les départements de Matam, Kanel et Goudiry. Un ménage qui a un DS est incapable de satisfaire ses besoins énergétiques (2100 calories). Par conséquent, il est exposé à des carences alimentaires sévères. Un ménage qui a un DPME est dans l'incapacité d'assurer les dépenses d'éducation, de santé, et des intrants agricoles et pastoraux.

A Matam et Kanel, le déficit de survie concerne 20% des ménages très pauvres et pauvres. Cette situation est due à l'échec des cultures de décrue, à la baisse de la production rizicole et halieutique.

En effet, cette année, le fleuve Sénégal n'a pas atteint sa côte d'alerte durant l'hivernage, occasionnant de faibles crues. Par conséquent, les berges n'ont pas été suffisamment inondées, pour favoriser la pratique des cultures de décrue. Les attaques des oiseaux granivores ont eu un effet sur les cultures de riz, dont la production a baissé de 2%. Les pauses pluviométriques, notées durant l'hivernage, ont aussi un impact négatif sur la production de mil, notamment dans la partie appelée « Diéry ».

S'agissant de la pêche, au-delà du fleuve Sénégal, elle se pratique dans les plans d'eau (mares, marigots) qui sont alimentés par le fleuve en poissons lors des crues ; l'eau entre dans les plans d'eau, entraînant les poissons avec elle. Par conséquent, les faibles crues enregistrées ont occasionné une baisse de la production halieutique.

Les difficultés alimentaires des ménages dans les départements de Matam et Kanel, ont commencé au mois d'avril 2022 (cf. figures 3 et 4).

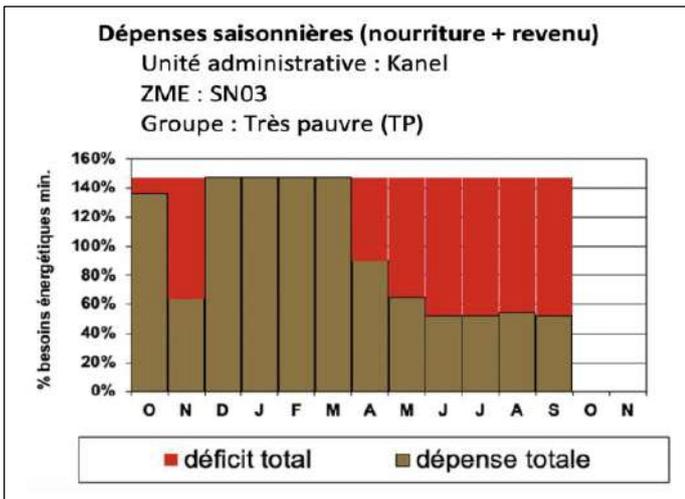


Figure 3: Saisonnalité du déficit à Kanel

Source : SECNSA, Outcome Analysis mars 2022

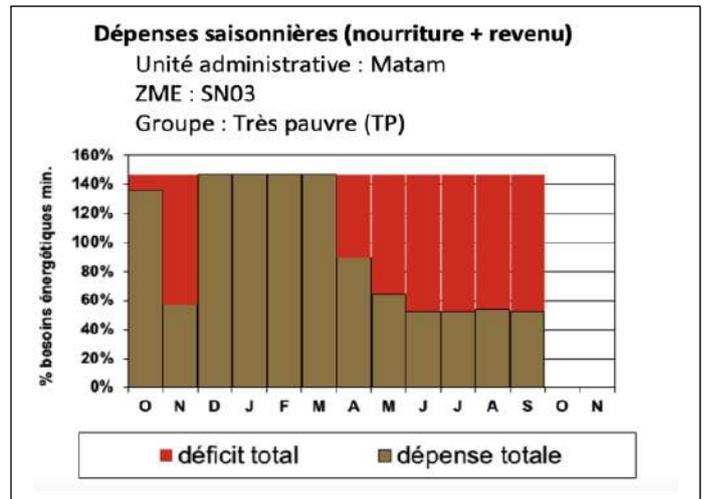


Figure 4 : Saisonnalité du déficit à Matam

1.2.1.2. DÉFICIT DE PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE

Dans le département de Goudiry, les ménages très pauvres ont 8% de DPME (figure 5), 7% des ménages de cette catégorie sont concernés par ce déficit. La hausse des prix des denrées de base, combinée à la baisse des revenus, sont les principales causes. Les difficultés des TP vont commencer au mois d'août et se poursuivront jusqu'en septembre (figure 6).

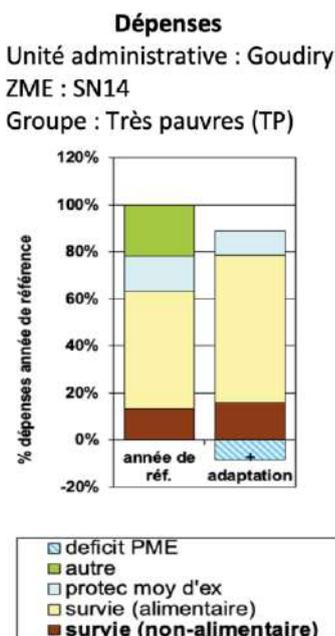


Figure 5 : DPME des ménages TP

Source : SECNSA, Outcome Analysis, mars 2022

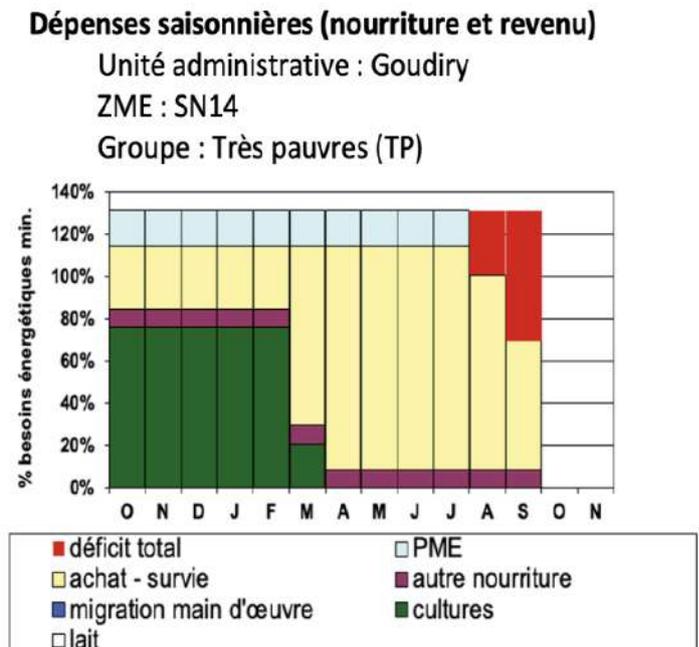


Figure 6 : Saisonnalité du déficit

1.3. DÉGRADATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La dégradation de la consommation alimentaire, dans les départements les plus en insécurité alimentaire, témoigne des difficultés alimentaires vécues par les ménages. Celles-ci, se caractérisent par une faible consommation d'aliments de base, de légumineuses, de légumes, de viande et de lait (cf. figure 7).

Dans les départements où le score de consommation alimentaire (SCA) est en phase crise (Goudiry, Ranérou et Salémata) ou sous pression (Kanel et Matam), la consommation de légumes par les ménages ne dépasse pas 1%, celle de viande ou poisson se situe entre 1 et 9% (cf. figure 7). La consommation de lait est comprise entre 3 et 6%. La consommation de lait est comprise entre 3 et 6%. La consommation d'aliments de base est également faible. Les proportions consommées sont également faibles, elles se situent entre 1 et 8%, sauf dans le département de Salémata, où elles représentent 13% de la consommation des ménages.

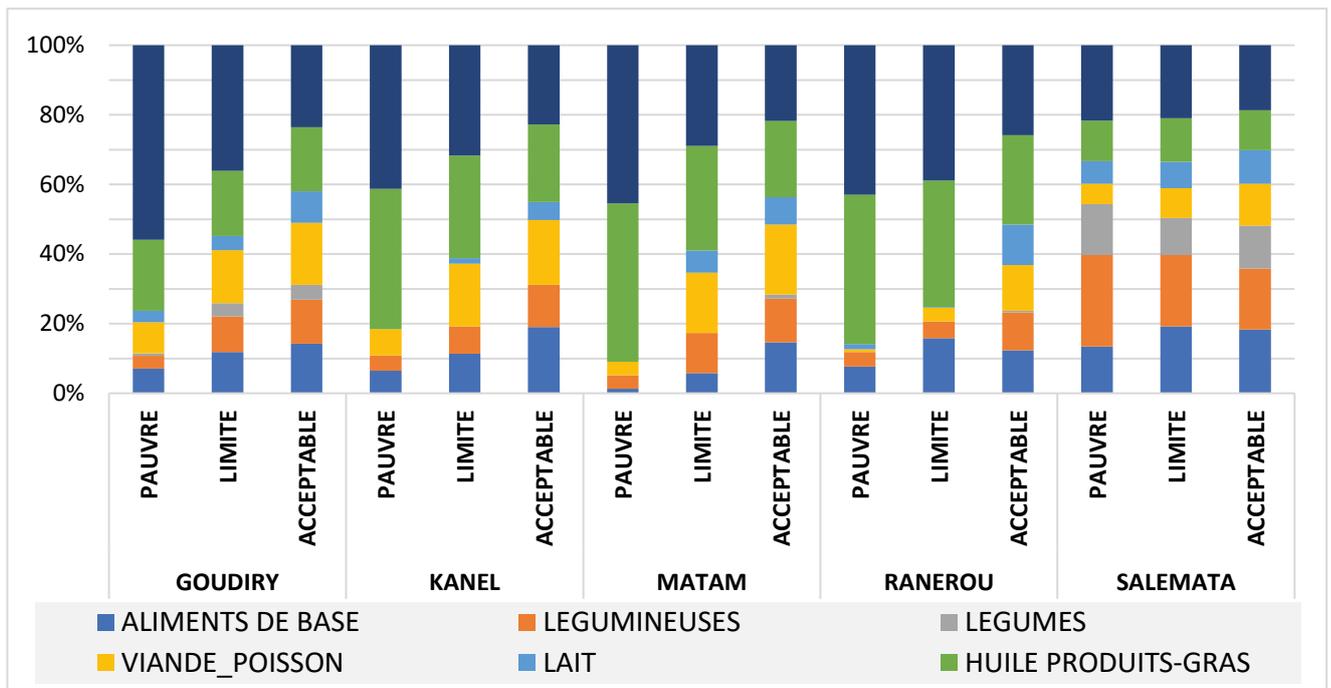


Figure 7 : Groupes d'aliments consommés par les ménages

Source : SECNSA, Enquête ESA 6, février 2022

1.4. ADOPTION DE STRATÉGIES D'ADAPTATION NÉGATIVES

L'adoption de stratégies d'adaptation témoigne des difficultés auxquelles les ménages sont confrontés pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

Les déficits de survie enregistrés dans la zone de moyens d'existence SN03, à partir du mois d'avril, renseignent sur le degré de dégradation de la consommation alimentaire des ménages qui ne parviennent pas à assurer leurs besoins énergétiques minimaux.

Excepté le département de Kanel, plus de la moitié des ménages a au moins adopté une stratégie de stress à pire.

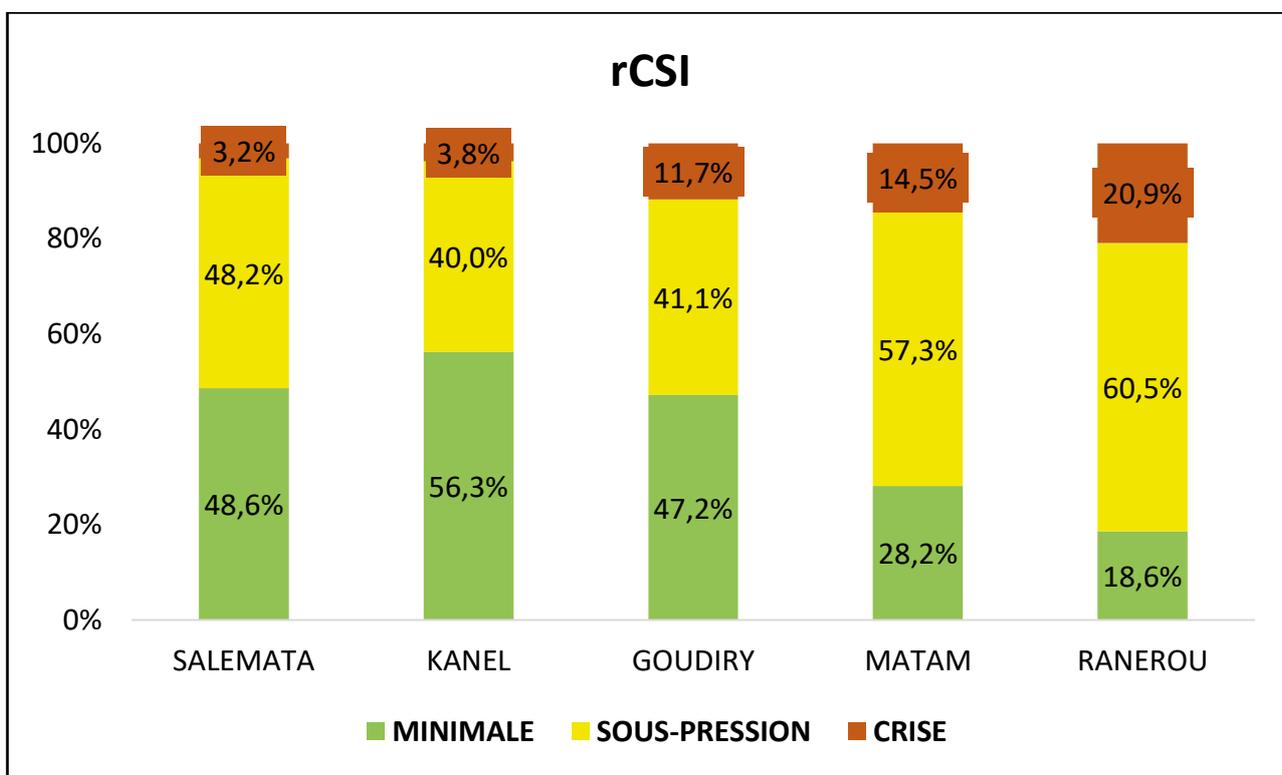


Figure 8 : Stratégies d'adaptation alimentaire

Source : SECNSA, Enquête ESA 6, février 2022

Dans la région de Matam, plus de la moitié (50%) des ménages, ont adopté des stratégies d'adaptation suite aux difficultés alimentaires.

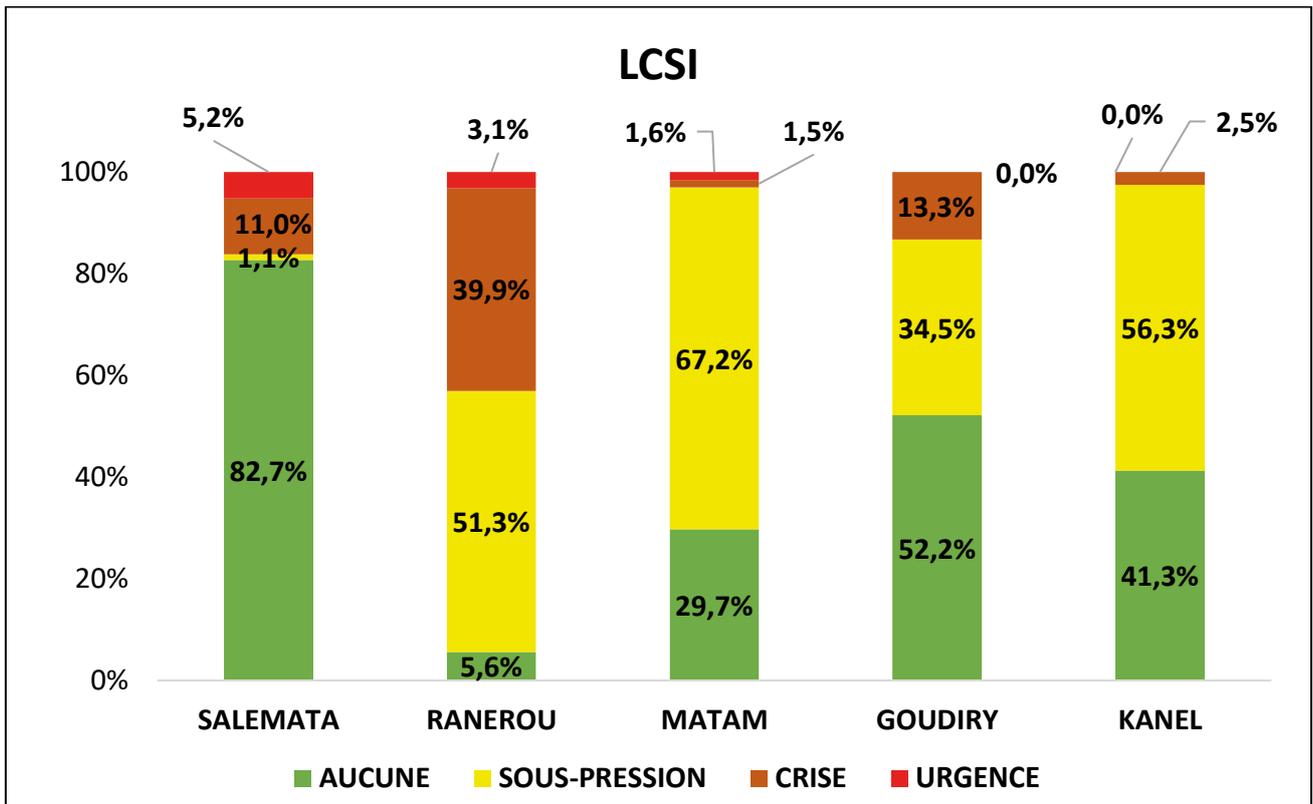


Figure 9 : Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence

Source : SECNSA, Enquête ESA 6, février 2022

2. SITUATION DU MARCHÉ

2.1. APPROVISIONNEMENT

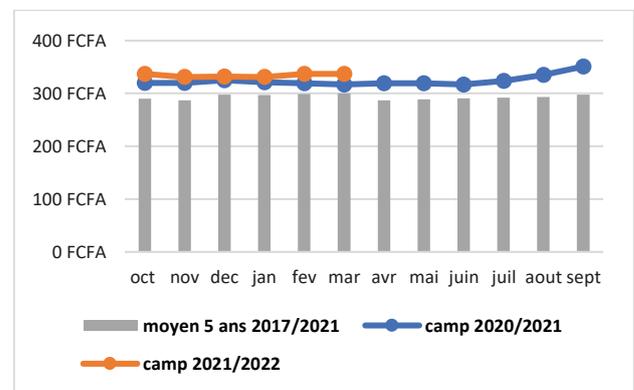
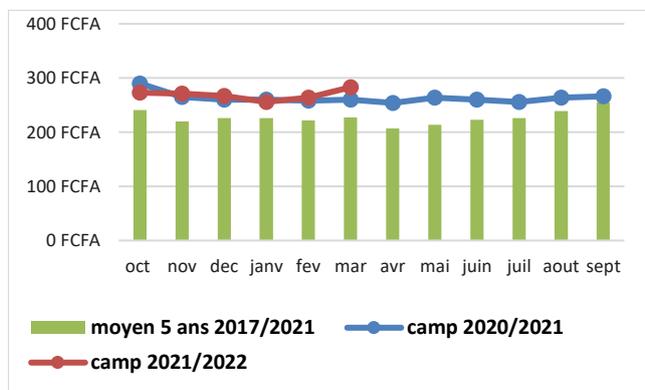
La disponibilité dans les marchés en « mil souna », arachide coque et céréales importées (riz, maïs) est satisfaisante. En revanche, les marchés sont faiblement approvisionnés en sorgho et maïs local.

2.2. HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES DE BASE

Les ménages continuent à faire face à la hausse des prix des denrées de base. Cette situation, accentue la vulnérabilité des ménages très pauvres et pauvres qui dépendent en majorité du marché pour se nourrir.

Pour le mois de mars, les variations mensuelles indiquent des hausses sur le mil (7%), le sorgho (6%) et le maïs (5%). Comparés à leurs niveaux de mars 2021, des hausses moyennes à légères sont notées pour le mil (8%), le sorgho (18%) et le maïs (17%). Ces prix sont aussi supérieurs aux moyennes quinquennales, avec les hausses suivantes : mil (20%), sorgho (22%) et maïs (22%).

Concernant le riz local décortiqué, la comparaison par rapport à la moyenne quinquennale révèle une hausse de 11%. S'agissant du riz importé non parfumé, l'analyse comparative indique des hausses de 6% et 11% par rapport à leurs valeurs annuelle et quinquennale, respectivement.



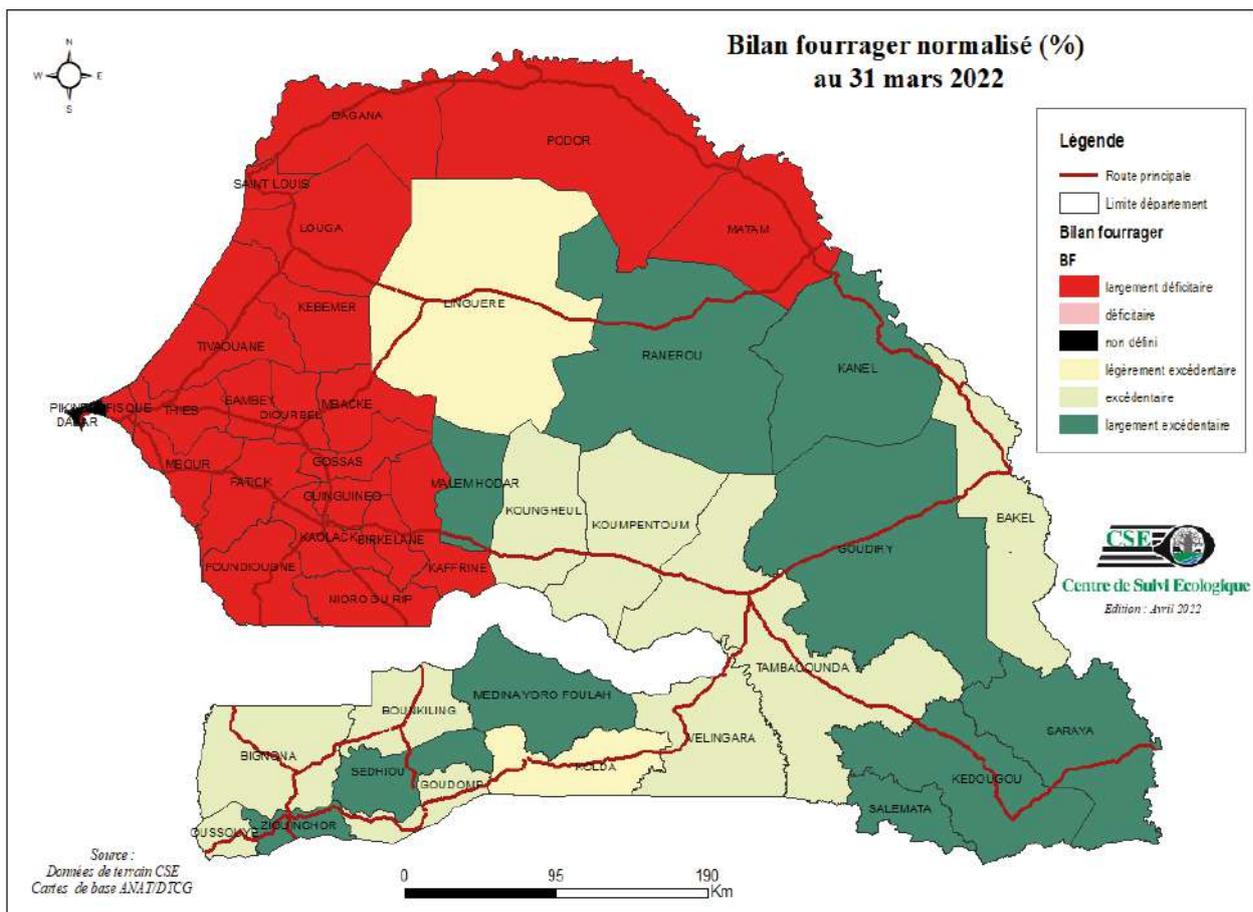
Figures 10 et 11 : Evolution des prix de détail du mil et du riz ordinaire importé,

Source : CSA, Bulletin 408, mars 2022

3. DÉGRADATION DE LA SITUATION PASTORALE

Les départements les plus en insécurité alimentaire présentent une situation pastorale contrastée. Dans le département de Matam, le déficit fourrager est à son paroxysme (-100%). Par contre, à Goudiry, Kanel, Ranérou et Salémata, le bilan fourrager est positif (cf. Carte 3). La recrudescence des feux de brousse, notée dans ces localités pourrait, réduire le disponible fourrager.

Sur le plan zoo sanitaire, la présence de foyer de maladies a été signalée dans les régions de Matam et Tambacounda ; il s'agit de la fièvre aphteuse et de la Gourme.



Carte 3 : Bilan fourrager normalisé

Source : CSE, données de terrain

4. RECOMMANDATIONS

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'assistance pour les populations en phase crise à pire ;
- Elaborer un plan de renforcement de la résilience des ménages en phase sous pression ;
- Surveiller les prix des denrées de base, afin de prévenir les tensions sur les marchés.

PARTENAIRES FINANCIERS



LISTE DES STRUCTURES NATIONALES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL DU SAP

**ANACIM, ANSD, ARM, CEP/PECHE,
CEP/MINISTERE COMMERCE, CSA, CSE,
CONACILSS, DA, DAN, DAPSA, DEFCCS, DGPRE,
DHORT, DIREL, DPV, DGPSN, DPDT, SECNDN, SECNSA.**



Juin 2022